

Plateforme d'Observation Sociale DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique

<http://pays-de-la-loire.drdiscs.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Groupe de travail « Pauvreté » Compte-rendu n°4 – 19/10/2021

Participants :

Banque de France : Emmanuel BRONZINI DE CARAFFA
Conseil Départemental 85 : Claire MARTIN
DREETS : Anne PICARD-COSKER
DREETS : Céline TECHER
DREETS : Yann SICAMOIS
Insee : Maëlle Fontaine
Insee : Christophe FOUCHARD
Pôle Emploi : Vincent RAGOT
Udccas 44 : Florence CLERGEAU

Excusés :

Anne POSTIC, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
Banque Alimentaire : Bernard MÉTAIS
Banque de France : Philippe PORCHERET
Conseil Départemental 49 : Laurence HORREAU
DREETS : Christophe BUZY
DREETS : Elisabeth GALLARD
Udccas 49 : Stéphanie RITOUET

Animation/coordination :

DREETS : Raphaëlle MARIE
Compas : Michaël BERNIER

Ordre du jour :

- Tour de table des partenaires pour un point conjoncturel sur la crise économique et sanitaire,
- Actualisation du tableau de bord des indicateurs de suivi de la « Pauvreté » en Pays de la Loire,
- Discussion autour de la mise à jour des données,
- Échanges sur les perspectives de travail.

Tour de table des partenaires pour un point conjoncturel sur la crise économique et sanitaire

Insee

Depuis plus d'un an, l'Insee a un fil rouge d'études sur les inégalités et la pauvreté. L'objectif étant de couvrir un certain nombre de thématiques avec une dizaine d'études.

Fin novembre, début décembre, plusieurs études vont sortir :

- Une étude en partenariat avec l'ARS sur les liens entre les fragilités sociales et les problématiques de santé avec une approche territorialisée (avec des résultats à l'EPCI).
- Une étude en partenariat avec Pôle Emploi, le Carif-Oref et la DREETS sur les difficultés que peuvent connaître les jeunes sur leur parcours d'insertion sur le marché du travail au regard du Covid (savoir s'il y a eu un impact sur les trajectoires d'une cohorte de jeunes demandeurs d'emploi qui ont connu le covid par rapport à leurs homologues d'un an auparavant).
- Une étude sur le public des NEETS, jeunes ni en emploi ni en formation ni en étude, avec l'objectif de dresser un profil de cette population qui est souvent absente de la statistique (à l'échelle des Pays de la Loire) à partir de l'enquête Emploi de l'Insee et le recensement.

Le 30 Novembre est prévu un rendez-vous public appelé « ***les rendez-vous de l'Insee*** » qui clôturera ce fil rouge d'études (même si l'Insee continuera de travailler sur la thématique). Il sera composé d'une table ronde avec les différents partenaires avec qui l'Insee a travaillé depuis un an et demi. L'objectif sera de dresser le panorama de toutes les études sorties sur différentes thématiques.

Le bilan économique et social est toujours réalisé mensuellement sur une quinzaine d'indicateurs économiques et sociaux même s'il est difficile de trouver des indicateurs sociaux alimentés mensuellement.

Une mission est en cours avec les banques alimentaires pour mobiliser des données sur quelques régions (les Pays de la Loire ne feraient pas parti pour manque d'harmonisation des données). Le pôle solidarités de la DREETS se mettra en contact avec l'INSEE sur ce sujet.

Pôle Emploi

La forte reprise économique se traduit par une forte diminution de la demande d'emploi en catégorie A sur le deuxième trimestre (cf. dernière publication DREETS et Pôle Emploi). Une diminution de la demande d'emploi sur tous les publics : les demandeurs d'emploi non indemnisés, les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires de l'ASS. Seul bémol, les demandeurs d'emploi de longue durée reste toujours en augmentation (20 à 25% de l'ensemble des DEFM).

Pôle Emploi va participer au plan gouvernemental et va faire un focus sur son action sur les demandeurs d'emploi de longue durée mais en reciblant sa population sur les demandeurs d'emploi de catégorie A qui cumule 12 mois de catégorie A sur les 15 derniers mois (64 000 personnes sur la Région). Cette notion est différente de ce que Pôle Emploi observe d'habitude sur le marché du travail.

La reprise économique engendre des tensions très importantes sur le recrutement. Avec la crise Covid, certains demandeurs d'emploi ont pu se réorienter cela a créé un certain déséquilibre entre les offres d'emploi, les recrutements et la demande d'emploi disponible.

Pôle Emploi et la DREETS rédigent actuellement une étude sur les demandeurs d'emploi de longue durée. Une demande a été faite auprès du Carif-Oref dans le cadre des pactes PIC (plan d'investissements dans les compétences) de regarder comment s'insèrent dans les formations les demandeurs d'emploi notamment ceux de longue durée.

DREETS (données Emploi)

Une reprise de l'activité économique avec l'augmentation de l'intérim (+6%) dont une reprise forte dans le tertiaire, et un peu moins dans l'industrie.

Au 2^{ème} trimestre 2021, le tertiaire et la construction ont retrouvé leur niveau d'avant crise, à l'inverse de l'industrie qui est toujours en dessous de son niveau d'avant crise (le nombre d'intérimaires est en dessous de celui du début 2019).

Les déclarations d'embauche sont en augmentation, autant pour le nombre des contrats courts (CDD de moins d'un mois), que les CDD d'un mois et plus et les CDI.

Diminution de l'activité partielle surtout dans la construction et dans l'industrie, la baisse est moins importante dans le tertiaire car il y a quelques secteurs très touchés par la crise qui ont encore recours à l'activité partielle (la restauration, le commerce de détail et le transport).

La DREETS suit Les procédures collectives de suppression de contrat de travail : les RCC (Ruptures Conventionnelles Collectives de contrats de travail) et les PSE (Plans de Sauvegarde de l'Emploi). Sur les 12 derniers mois, il y a eu 5 458 suppressions de contrats de travail collectifs, soit 3,6 fois plus que les 12 mois précédents. Beaucoup de suppression d'emplois dans le transport aérien car une filiale d'Air France est en restructuration et aussi dans l'industrie de matériel de transport, dans l'aéronautique et la plaisance. La région des Pays de la Loire est fortement impactée aux niveaux des suppressions d'emplois par rapport au national. La DREETS a réalisé une étude sur ce sujet disponible sur leur site : <https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/En-2020-pres-de-5-000-emplois-impactes-par-des-ruptures-collectives-pour-motif>

DREETS (stratégie de lutte contre la Pauvreté)

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la Pauvreté, l'objectif est de réaliser deux conférences par an avec les acteurs qui luttent contre la Pauvreté (arrêt à cause de la crise liée à la Covid).

Un cycle de conférences sur 10 jours a été organisé : une conférence d'ouverture, des conférences dans chaque département puis une conférence de clôture. Le thème principal était « l'Aller vers » (L' « aller vers » les personnes en difficultés). Un ensemble d'actions d' « aller-vers » a été déclinée sur le territoire.

Dans la conférence d'ouverture, l'Insee est intervenu pour communiquer un ensemble de données sur la pauvreté.

Un webinaire a été organisé avec Anne Postic, Nicolas Duvoux, président du comité scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui a fait un bilan de la pauvreté pendant la crise du covid (suite à des études qualitatives) et le nouveau directeur régional de l'Insee sur les chiffres de la pauvreté.

Cf. <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/publications/la-pauvrete-demultipliee-dimensions-processus-et-reponses-printemps-2020-printemps-2021/>

Plusieurs éléments sont à noter :

- La crise a conduit à une diminution et parfois des ruptures d'activité qui sont préoccupantes,
- La difficulté à se nourrir pour une partie grandissante de la population,
- Les difficultés liées au poids des logements dans le budget des ménages,
- Les difficultés d'accès au service public et le non-recours aux droits,
- Les inégalités sociales de santé,
- Les pertes de repères et le sentiment d'abandon accentué par l'enferment et l'isolement,
- La perception partagée d'une jeunesse sacrifiée.

Banque de France

Au niveau des dossiers de surendettements, leur nombre augmente depuis l'année dernière mais ce chiffre est inférieur à -19% par rapport à l'année 2019.

50% des dossiers recevables sont orientés vers un effacement de dette. Il y en a moins ces derniers temps car il y a plus de débouchés sur le marché du travail et plus de propositions d'emploi. Certaines situations ne sont donc considérées comme irrémédiables.

Les difficultés bancaires sont en diminution. Les établissements bancaires ont fait attention sur la période de la crise.

Il n'y a pas eu d'afflux de ménages surendettés suite à la perte d'emploi ou du chômage, comme ce que la Banque de France aurait pu craindre. Les dispositifs mis en place pendant la crise ont joué un rôle important sur ce point.

Conseil Départemental de la Vendée

L'observatoire n'a pas eu encore de retour de la directrice de l'accompagnement social sur la validation des indicateurs et les données souhaitées.

UDCCAS 44

Depuis le 1^{er} septembre, Florence Clergeau est la nouvelle chargée de missions de l'UDCCAS 44 en remplacement d'Yves Bled.

Actualisation du tableau de bord des indicateurs de suivi de la « Pauvreté » en Pays de la Loire

Suite à la dernière réunion, le tableau de bord a été mis à jour avec les données transmises par les partenaires.

Ce tableau de bord est disponible sur l'espace privé de « la vie de la plateforme » du site de la POS :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/tableau-de-bord-des-indicateurs-de-la-pauvrete-octobre-2021/>

Les données transmises par les différents partenaires sont également disponibles sur cet espace :

Banque de France : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/taxprivate/donnees-bf/>

Banque alimentaire : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/taxprivate/donnees-de-la-banque-alimentaire/>

CAF : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/taxprivate/donnees-de-la-caf/>

DREES : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/taxprivate/donnees-de-la-drees/>

DREETS : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/taxprivate/donnees-de-la-dreets-pauvrete/>

Pôle Emploi : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/taxprivate/donnees-de-pole-emploi-pauvrete/>

Le tableau de bord sera mis à jour régulièrement dès réception des différentes données des partenaires.

Suite à cette présentation du tableau de bord, plusieurs ajustements semblent nécessaires dans la liste des indicateurs établis et la périodicité des données dans un objectif d'observation de l'évolution de ces indicateurs.

Nous reprendrons ci-dessous l'ensemble des éléments retenus et/ou modifications des indicateurs par source de données, ainsi que des remarques et des points de vigilance à avoir par rapport aux données.

	Indicateurs retenus / modifications	Remarques / Points de vigilance
Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> - Demande aux CD de nous fournir les données de 2019 sur les indicateurs déterminés pour faire l'évolution entre 2019 et 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs ont été validés par le CD49 qui va transmettre les données prochainement.
Banque de France	<ul style="list-style-type: none"> - La comparaison entre 2020 et 2021 est très difficile due à l'année atypique de 2020 liée au confinement (La Poste ne fonctionnait pas, difficultés d'accès aux travailleurs sociaux, ...). Ces phénomènes exogènes font que les comparaisons avec 2020 sont très hasardeuses. Ainsi, les variations doivent être faites par rapport à 2019 et non 2020. Les comparaisons seront faites entre 2019 et 2021 dans la prochaine version du tableau de bord. 	<ul style="list-style-type: none"> - En Mayenne, le nombre de dossiers de surendettement déposé est en augmentation depuis plusieurs mois. - En Vendée, le nombre de dossiers déclarés recevables est en forte augmentation (+62% entre 2020 et 2021) due à une diminution du nombre de dossiers d'auto-entrepreneurs (pas éligibles à la procédure). - La Sarthe enregistre la plus grande augmentation du nombre de dossiers pour lesquels un « rétablissement personnel sans liquidation judiciaire » (c'est-à-dire un effacement de dette) due à de plus grandes difficultés économiques sur ce territoire.
Banque Alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Le « nombre de bénéficiaires différents par an des aides alimentaires » correspondent bien à des personnes et non à des ménages. - Le calcul de « Valeur de l'aide alimentaire en Kg distribuée par bénéficiaire (en €) » est effectué automatiquement par le logiciel VIF (gestion des stocks) avec une valorisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Interrogation autour de la forte baisse du nombre de bénéficiaires des aides alimentaires entre 2019 et 2020 (-25,9%) alors que des crédits ont été octroyés aux banques alimentaires et que les distributions ont été plus nombreuses en 2020. - La valorisation concerne toutes les denrées reçues (achats, les dons, les denrées FEAD, CNES, Collectes).

		<ul style="list-style-type: none"> - La base de la Mercuriale de la Fédération Française des Banques Alimentaires est disponible sur le site de la POS : https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/valeur-mercuriale-des-articles-au-01-01-2021/
DREETS - <i>Données Emploi</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les données de la Banque de France, les données de 2021 seront comparées avec celles de 2019, l'année 2020 étant trop atypique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les données des NEETS concernent les 16-29 ans dans le RP (chômeurs, personnes au foyer et autres inactifs).
DREETS - <i>Données Hébergement-Logement</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Un problème informatique empêche d'avoir accès aux données Hébergement-Logement pour le moment.
Pôle Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Comme les données de la Banque de France, il faut être très vigilant sur les comparaisons des données avec celles de 2020. Ainsi, les comparaisons seront faites entre 2019 et 2021 dans la prochaine version du tableau de bord. 	<ul style="list-style-type: none"> - La forte baisse de la catégorie A est liée au premier confinement de l'année 2020. - La reprise de l'activité économique en 2021 avec l'augmentation des contrats courts a fait basculer les DEFM de la catégorie A dans les catégories B et C. Ce qui explique la forte augmentation du nombre de DEFM de catégories B et C entre juin 2020 et juin 2021. - La reprise de l'activité économique a fait également diminuer les DEFM non indemnisés (-26% entre juin 2020 et 2021). - Les mesures exceptionnelles du gouvernement sur la prolongation des droits ont décalé la bascule des DEFM dans des dispositifs comme l'ASS et le RSA (ces mesures ont concerné les DEFM arrivant en fin de droits du 30 octobre 2020 et le 30 juin 2021, ces mesures se sont terminées au 30 juin 2021).